



Donner à voir la campagne

Pourquoi aménager des vues depuis et vers le jardin ?

Traditionnellement, les habitations sont implantées perpendiculairement à la voirie, ce qui aère et ménage des vues sur l'arrière des jardins et la campagne. L'implantation de toutes les maisons de cette manière génère ainsi un paysage de rue cohérent, rythmé par les pignons.

De plus, les haies et clôtures jouent un rôle important : leur perméabilité permet au jardin, au bâti et à la campagne environnante de contribuer au cadre de vie

urbain, d'apporter des repères et d'enrichir les paysages. Le paysage environnant peut aussi participer à la composition du jardin.

Depuis mon jardin, d'où suis-je vu ? Quelles sont les vues intéressantes à mettre en valeur, celles à éviter et pour quelles raisons (préservation d'une certaine intimité, ouverture sur un bâtiment remarquable, un paysage bucolique, ...) ?

Comment conserver des vues depuis le jardin vers l'extérieur ?

Observer le paysage environnant et ce qui le constitue : arbres isolés, haies, vergers, murs de clôture, bâtiments... **Prendre** des photos peut aider à mettre en évidence les vues intéressantes à maintenir.



Anhiers



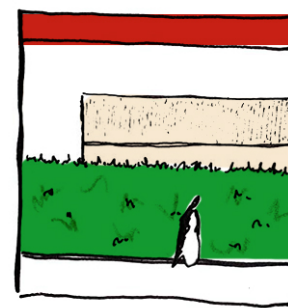
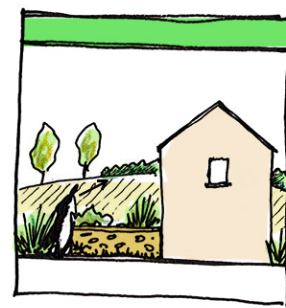
Hergnies

Différents partis pris sont possibles : **favoriser** la vue vers un élément précis (le clocher de l'église...) et/ou **privilégier** une vue plus large sur le paysage alentour (le bocage, une vallée...) en jouant sur la nature des clôtures et haies, des plantations plus ou moins opaques, denses et hautes, des aménagements plus ou moins perméables aux vues.

Les essences des haies en limites de propriété gagnent à être choisies en cohérence avec la végétation naturelle des alentours (cf. fiches n°10 et 12).

Quelles transitions entre le jardin et la rue ?

Il s'agit ici de s'isoler des regards seulement aux endroits nécessaires en privilégiant les solutions simples et peu onéreuses. Intégrer la maison dans son environnement ne signifie pas la masquer derrière un rideau vert ou un mur opaque.



Nomain

Plus la haie ou clôture est basse, plus la parcelle paraît étendue, profonde et en lien avec le paysage environnant. Ainsi, une haie taillée à 1 mètre de hauteur est suffisante et souligne la construction.

Donner à voir la campagne (suite)

Quelles transitions entre le jardin et la rue ? (suite)

Une haie d'essences locales variées doublée d'une clôture ajourée ou d'un muret de faible hauteur est une solution pour fermer esthétiquement la parcelle tout en préservant quelques vues vers le jardin.

De même, le tressage de saules ou des plantes grimpantes sur un grillage peuvent créer une palissade végétale très ornementale avec une très faible emprise en largeur.

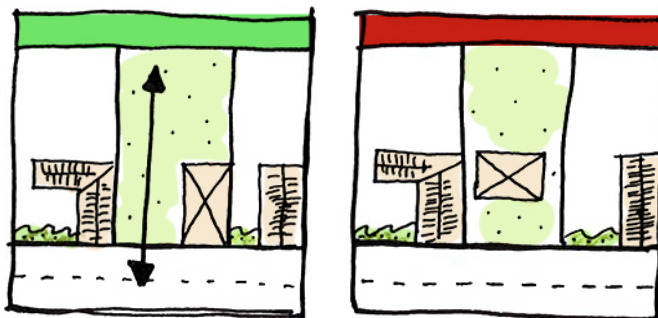
La barrière en bois peut aussi être un bon compromis entre perméabilité visuelle et intimité en front à rue. La clôture sera préférentiellement choisie parmi les modèles ajourés.



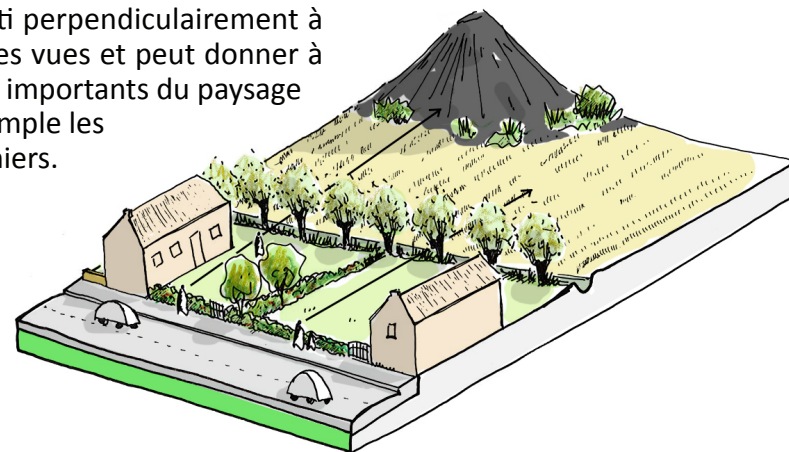
Préférer les clôtures basses, ce qui met en valeur le jardin et la maison, notamment dans les cités minières (respect du modèle d'origine). Cette transparence partielle des limites de propriétés a un effet positif sur le paysage global qui contribue au charme et à l'authenticité de nos campagnes.

Comment permettre des vues depuis la rue vers la campagne à travers le jardin ?

Il est conseillé d'**anticiper** ces ouvertures visuelles dès la conception du projet.

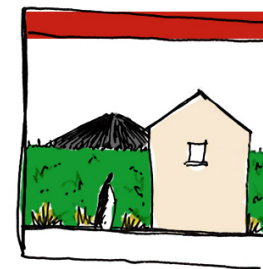


Planter le bâti perpendiculairement à la rue favorise les vues et peut donner à voir des repères importants du paysage tels que par exemple les patrimoines miniers.



Intégrer dès le début du projet la possibilité d'extension de l'habitation (abris de jardin, véranda, garage). Généralement construites au coup par coup, elles peuvent fermer des perspectives vers le paysage.

Il en est de même pour les haies et clôtures et les plantations à l'intérieur de la parcelle.



En fond de parcelle, une haie basse accompagnée d'arbres de haut-jet ou d'arbres têtards peut créer une bonne transition entre le jardin et la campagne qui permettra des vues et s'accordera avec le paysage rural (cf. fiche n°10).



Planter des clôtures qualitatives

Pourquoi la qualité des clôtures est-elle importante ?

Souvent accompagnées de haies, les clôtures sont généralement ce que l'on perçoit en premier depuis le domaine public. Il est donc primordial d'y apporter un soin particulier.

Bien pensées, elles contribueront à générer des ambiances uniques et de qualité, dans le respect du patrimoine et du caractère d'un quartier.

Elles valorisent, diversifient, personnalisent le cadre de vie ou au contraire, elles le banalisent, c'est-à-dire qu'elles produisent un paysage qu'il est possible de rencontrer partout ailleurs.

Une clôture, pour quoi faire ? Comment la traiter ? Quels sont les différents types de clôtures ?



Hergnies



St-Amand-les-Eaux



St-Amand-les-Eaux

La clôture peut aussi être minimaliste voir absente.

1 : Maintenir les murs anciens et talus existants

2 : Varier les matériaux, **alterner** les transparences et pleins, **accompagner** de végétation les clôtures

3 : Utiliser des claustras pour isoler

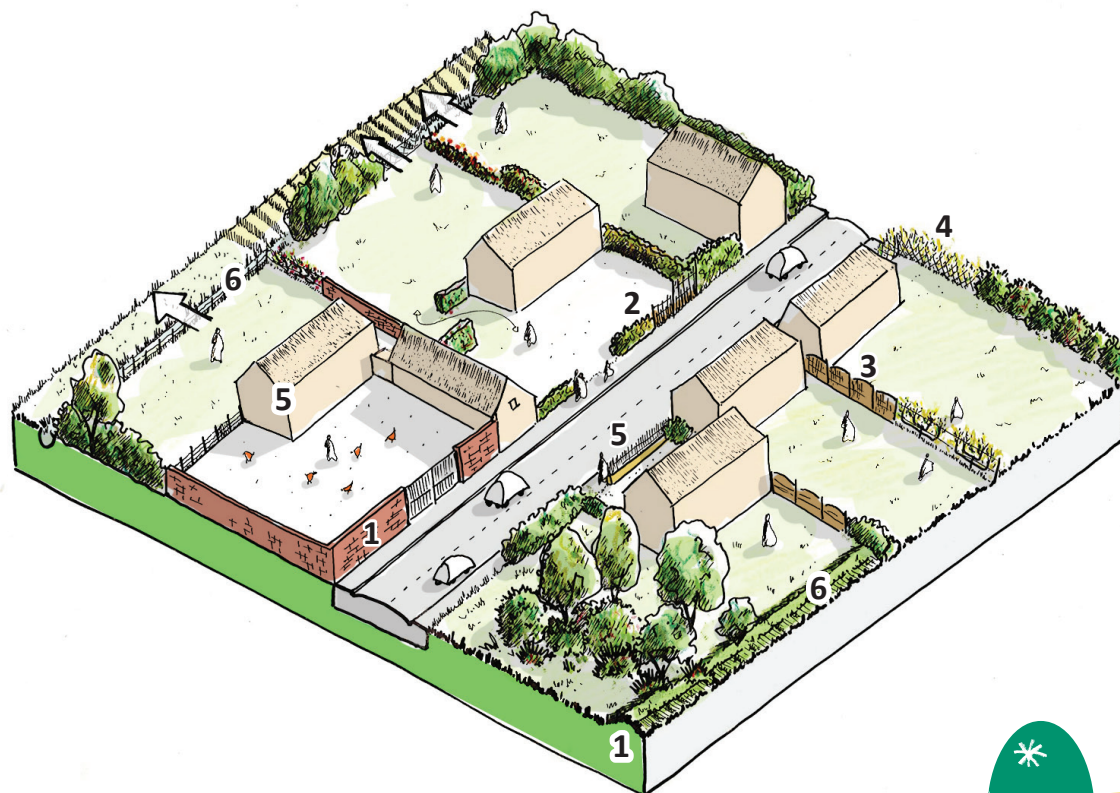
4 : Choisir des clôtures à claire-voie préférentiellement en bois

5 : Planter les clôtures dans l'alignement en cas de retrait des habitations

6 : Créer des ouvertures au sol pour le passage de la faune



Flines-lès-Mortagne



Planter des clôtures qualitatives (suite)

Déterminer dans le jardin, les espaces qui devront rester clos et intimes et ceux qui, au contraire peuvent être maintenus ouverts sur l'extérieur, ainsi que ceux qui auront besoin d'ombre ou de soleil.



Les éléments préexistants tels que les murs anciens en pierres sont à **préserver** car ils peuvent faciliter l'intégration paysagère des nouvelles constructions. Leurs proportions, matériaux et couleurs seront conservés. Les talus et fossés sont également à maintenir (cf. fiches n° 1 et 13).

Eviter les clôtures trop longues et monotones grâce à l'utilisation de plusieurs matériaux et l'alternance des transparences et des pleins.



Privilégier les matériaux locaux de bois, de métal, ne pas hésiter à accompagner les clôtures de végétaux.

Utiliser des palissades (claustras) pour isoler certaines parties du jardin et couper les vues directes sur les lieux de vie.



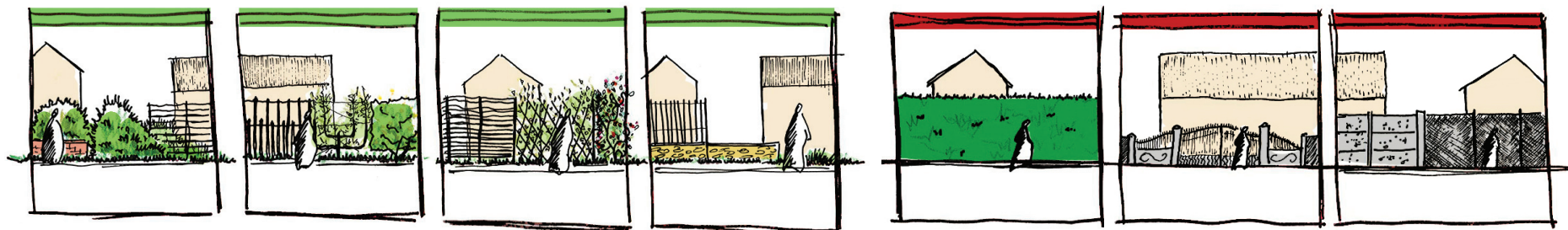
Pour les barrières, **s'inspirer** des modèles traditionnels, à claire-voie en privilégiant l'emploi de bois. Les grillages à mailles souples soutenus par des piquets utilisés autour des pâtures peuvent suffire à clore une parcelle.



Dans les cités minières, **préserver** l'esprit des lieux en choisissant préférentiellement des clôtures ajourées et basses, éventuellement accompagnées de végétation. Pour cela, **s'inspirer** des clôtures voisines et de l'architecture des maisons (cf. fiche n°8).

Si la maison est implantée en retrait par rapport à l'alignement des bâtiments voisins, **matérialiser** cet alignement au moyen d'un mur, muret ou d'une haie. **Fleurir** ou **végétaliser** les pieds de clôture lorsque cela est possible pour agrémenter l'espace de la rue et du trottoir.

Pour toute clôture, en particulier en fond de parcelle, **laisser** des ouvertures au niveau du sol pour le passage de la faune sauvage (hérissons...).





Préserver les vergers et les saules têtards

Pourquoi les vergers et saules têtards sont-ils si importants ?

A l'origine situés aux abords des fermes et des villages, les vergers sont parfois englobés par le bâti et deviennent de véritables espaces de respiration riches en biodiversité. Ils permettent également la préservation des variétés fruitières anciennes.

Emblème du Parc, le saule têtard rythme les paysages de plaines qu'il soit isolé

ou organisé en alignements. Utilisé pour délimiter les prairies, abriter le bétail ou maintenir les berges des cours d'eau, il pompe l'eau et accueille une faune et flore particulièrement riches.

Que faire pour planter, maintenir et entretenir les saules et vergers ? Comment les renouveler et les valoriser ?

Comment réaliser un verger ?

Les vergers peuvent être de taille modeste : 5 à 10 arbres fruitiers. **Choisir** des variétés anciennes adaptées aux conditions locales (sols, climat) listées dans le guide de plantation de « Plantons le Décor ».

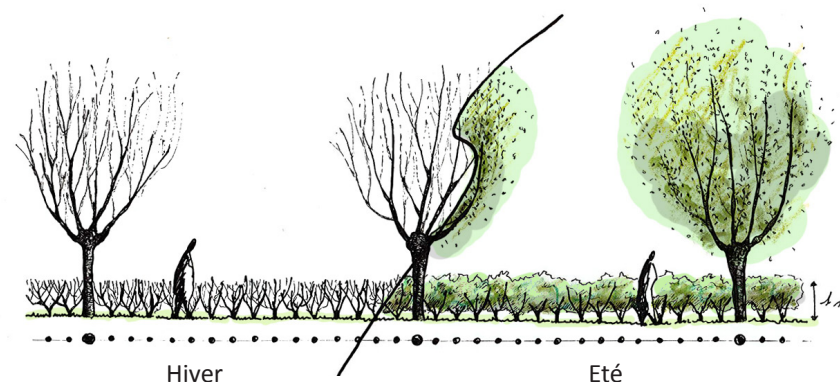
Il existe trois formes principales de fruitiers dont le choix dépend du porte-greffe, de la croissance de l'arbre et de son ampleur : le palissé (1), la forme basse (2) et l'arbre de plein vent (3). Un poirier palissé habillera fort bien un mur peu esthétique de bâtiment agricole par exemple tout en occupant peu de place.



Les premières récoltes ont lieu généralement 6 à 8 ans après la plantation. Le Parc accompagne les communes désireuses de créer des vergers communaux.

Comment délimiter harmonieusement un espace ?

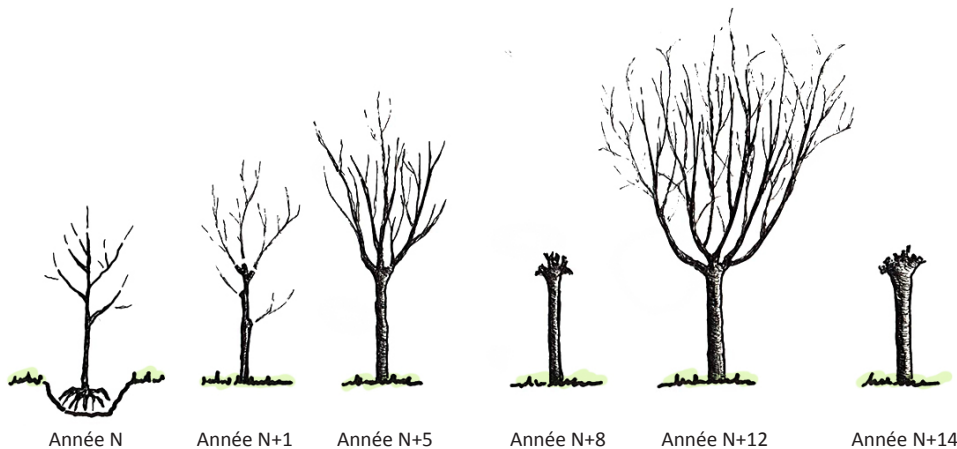
Une haie basse avec des saules têtards (1 à 1,5 m de hauteur pour la haie et 10 m pour les saules) délimite un espace tout en permettant des vues sur le paysage environnant et l'ensoleillement de la parcelle. Plantée en fond de jardin, elle donnera l'impression de le prolonger vers la campagne.



Préserver les vergers et les saules têtards (suite)

Comment former et entretenir un arbre têtard ?

Planter un tronc de 2 à 2,5 mètres de hauteur qui comporte un départ de l'ensemble des charpentières formant la tête de l'arbre. Pendant les premières années, **conserver** uniquement les rameaux du sommet. Puis **mettre à nu** l'arbre et ne garder que le tronc. La tête forme alors de gros bourrelets cicatriciels sur lesquels se développent une multitude de bourgeons. Ensuite, des tailles régulières sont pratiquées périodiquement pendant la période hivernale en janvier - février tous les 6 à 7 ans.



Il est important d'**entretenir** régulièrement les saules têtards. A défaut, les branches peuvent devenir trop lourdes et les arbres peuvent s'écarter. De plus, il est difficile voire dangereux de rattraper un manque de gestion, car les sections à couper sont plus épaisses et les arbres sont fragilisés suite à la taille.



Hiver



Printemps

Photographies issues de l'Observatoire photographique transfrontalier des Paysages (site d'Harchies / 2009-2010)

Guide pratique architectural et paysager du Parc naturel régional Scarpe-Escout - Crédits photos : © Edith ROUX & PNR Scarpe-Escout - Schémas réalisés par Charlotte Follet - Mai 2018.



Brillon, Marais du Sart

Les essences seront choisies en fonction de la situation : en limite de prairies préférer les saules et les aulnes, dans un village opter pour les tilleuls, chênes, érables...

Comment préserver les vergers et saules têtards ?



Bruille-Saint-Amand

Pour des alignements, il est préférable de **répartir** les tailles sur 2 à 3 ans en intervenant sur la moitié ou un tiers des arbres par an pour ne pas dénuder la totalité de l'alignement. Le saule blanc (*Salix alba*) qui se bouture facilement et le saule des vanniers (*Salix viminalis*) sont les plus fréquemment utilisés pour la taille en têtard.

Il est possible de **repérer** et **protéger** partiellement ou en totalité ces éléments du patrimoine au sein des documents d'urbanisme tel que le permet le Code de l'Urbanisme (Art. L.151 - 23). Les arbres valorisent ainsi les projets d'aménagement de la commune.



Lallaing

L'entretien doit être régulier et adapté. Il est parfois nécessaire de rajeunir le patrimoine par la plantation de perches ou boutures de saules et de nouveaux vergers. **Penser** à la valorisation des produits issus de leur entretien et exploitation (bois de chauffage, fruits).



Planter des haies de qualité

Pourquoi la qualité des haies est-elle importante ?

Avec les clôtures, les haies sont généralement ce que l'on perçoit en premier depuis le domaine public. Selon leur qualité, elles valorisent, diversifient, personnalisent le cadre de vie ou au contraire, elles le banalisent, c'est-à-dire qu'elles produisent un paysage qu'il est possible de rencontrer partout ailleurs.

En plus de son rôle de clôture et de son utilité paysagère, la haie comporte également des intérêts écologiques (refuge pour la faune, lutte contre l'érosion et

les inondations,...) et économiques (production de bois de chauffage, récolte...). Elle peut aussi faire office de brise-vent.

Une haie, pour quoi faire ? Comment tenir compte des haies existantes ? Et en implanter de nouvelles ? Quelles sont les différentes formes de haies ? Existe-t-il une réglementation particulière ?

Comment implanter une haie ?

Maintenir les haies et arbres de qualité déjà en place et les **intégrer** au projet de haie. Si nécessaire, **recréer** la structure bocagère initiale.

Conserver des ouvertures sur le jardin et **proscrire** les « murs verts ». Il est possible de permettre l'intimité de certains espaces tout en offrant plus de transparence sur d'autres (cf. fiche n°8).

Respecter les usages des voisins et **discuter** avec eux du projet de plantation (prendre en compte les ombres générées par la future haie, le passage des engins agricoles dans les champs mitoyens,...). **Opter** ensemble pour une haie mitoyenne permettra de gagner de la place.

Autres éléments à considérer : le règlement d'urbanisme communal, la présence de lignes électriques et téléphoniques, les réseaux divers, les fondations...



Lallaing



Hergnies



Brillon



Lallaing

Le développement de la plante sera anticipé et interviendra dans le choix des essences et de leur implantation. **Diversifier** les espèces végétales pour enrichir l'aspect de la haie grâce à la plus grande variété des feuillages et couleurs qu'elle offrira au regard tout au long de l'année.

Réglementation

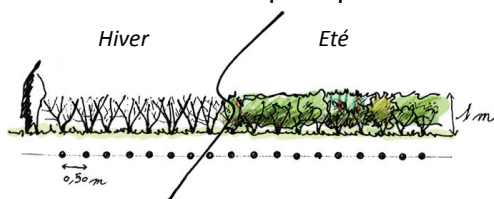


Planter des haies de qualité (suite)

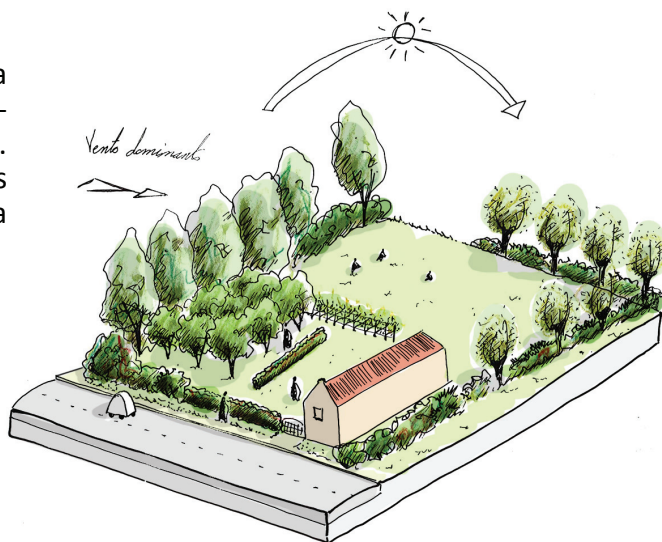
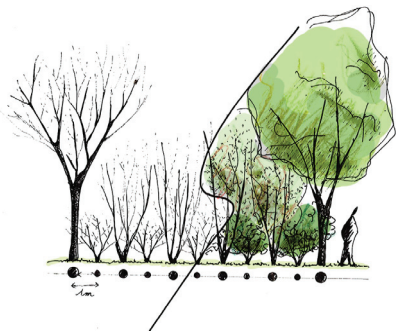
Quelle forme de haie choisir ?

Le choix de la forme de la haie variera en fonction des besoins : rôle de brise-vent, perméabilité aux vues, au soleil. Pour cela, **évaluer** le sens des vents dominants et l'ensoleillement sur la parcelle.

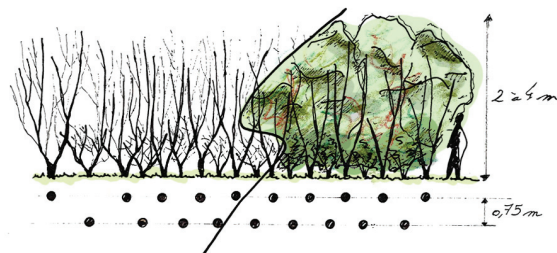
- La **haie basse taillée** : de 1 à 1,5 m de hauteur, délimite l'espace (parcelle, jardin, potager) et permet des vues et l'ensoleillement de la parcelle. Où ? A l'avant de la parcelle, sur la limite avec l'espace public.



- La **haie libre** : de 2 à 5 m de hauteur. Elle permet un bon isolement de la parcelle et des constructions et donne un aspect champêtre au jardin. Où ? Sur la limite séparative entre deux parcelles privées.



- La **haie basse accompagnée d'arbres** : 1,5 m et 10 m de hauteurs. Les arbres peuvent être des fruitiers et peuvent être en port libre ou taillés en têtards. Où ? Sur la limite en fond de jardin.



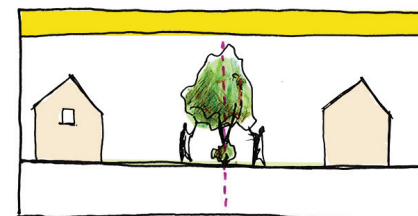
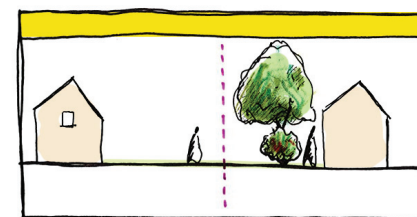
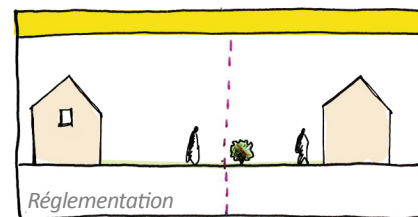
- La **haie brise-vent** : de 10 à 15 m de hauteur. Elle est composée d'arbres de haute-tige, d'arbres en cépées et d'arbustes. En plus de sa protection des vents dominants, elle apporte de l'ombre et permet la production de bois d'œuvre et de bois de chauffage.

- La **bande boisée** : de 6 à 25 m de hauteur. Les plantations sont effectuées sur plusieurs lignes. Nombreux intérêts : brise-vent, abri pour le gibier, écran anti-bruit, production de bois.

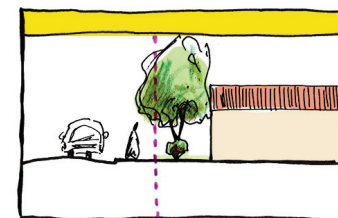
D'autres formes plus originales sont possibles, notamment haies plessées ou clôtures en saule osier vivant sur de faibles emprises.

Que dit la réglementation (Code Civil) ?

En l'absence de règles communales, les distances minimales réglementaires de plantation par rapport aux limites de propriété sont :
- de 0,5 m si la haie ne dépasse pas 2 mètres de hauteur,
- de 2 mètres si la haie dépasse 2 m de hauteur.



Les haies mitoyennes sur la limite séparative sont à **favoriser** et avec elles la notion de partage (fruits, bois). Une convention de quelques lignes peut suffire à établir avec son voisin les règles de partage.



Le long des voies communales ouvertes à la circulation, les haies seront plantées à 0,5 m au moins en retrait de l'alignement. Cette règle peut varier en fonction du domaine public : **se renseigner** en mairie.



Planter des essences locales diversifiées

Pourquoi choisir des essences locales diversifiées ?

En aménageant notre parcelle, nous contribuons au paysage vu par tous. Utiliser des plantes d'origine locale pour les haies et les plantations du jardin permet de respecter l'identité de la région et de préserver les caractéristiques

des paysages du territoire. Ces plantes sont également adaptées aux sols et aux conditions climatiques locales et favorisent la biodiversité.

Quelles sont ces plantes ? Quelles essences choisir ?

Comment et que planter ?

Diversifier les espèces végétales des plantations permet d'enrichir les combinaisons végétales et les ambiances du jardin (voir l'opération Plantons le Décor). Pour la composition des haies, il est possible d'**utiliser** jusqu'à 10 essences. **Profiter** de la végétation déjà en place et **observer** la composition des haies environnantes.

A contrario, **éviter** les haies constituées d'une seule essence surtout si elle est exotique. **Bannir** les haies de conifères, thuyas, lauriers, berbérises. Ces « murs verts » d'essences non locales ferment les paysages, sont peu résistants aux maladies, demandent beaucoup d'entretien, appauvrissent le milieu, favorisent les allergies, et supportent mal d'être rabattus.

Eviter les plantations trop régulières : planter en quinconces permet de rompre la monotonie (cf. fiches n° 8 et 10).



Saint-Amand-les-Eaux

Les arbres et arbustes invasifs à proscrire :

Les essences invasives sont à **bannir** de toute plantation : ces espèces exotiques et envahissantes constituent une menace pour la biodiversité locale.

Nom vernaculaire	Nom latin	Nom vernaculaire	Nom latin
Amélanchier d'Amérique	<i>Amelanchier lamarckii</i>	Laurier cerise	<i>Prunus laurocerassus</i>
Arbre aux papillons	<i>Buddleja davidii</i>	Lyciet de Barbarie	<i>Lycium barbarum</i>
Baccharide à feuilles d'arroche	<i>Baccharis halimifolia</i>	Olivier de Bohême	<i>Elaeagnus angustifolia</i>
Cerisier tardif	<i>Prunus serotina</i>	Peuplier baumier	<i>Populus balsamifera</i>
Chêne rouge d'Amérique	<i>Quercus rubra</i>	Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>
Cornouiller soucieux	<i>Cornus sericea</i>	Rhododendron pontique	<i>Rhododendron ponticum</i>
Cotonéaster horizontal	<i>Cotoneaster horizontalis</i>	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>
Érable à feuilles de vigne	<i>Acer rufinerve</i>	Rosier rugueux	<i>Rosa rugosa</i>
Erable négundo	<i>Acer negundo</i>	Spirée billardii	<i>Spiraea x billardii</i>
Faux houx Mahonia	<i>Mahonia aquifolium</i>	Spirée blanche	<i>Spiraea alba</i>
Faux-vernis du Japon	<i>Ailanthus altissima</i>	Spirée de Douglas	<i>Spiraea douglasii</i>
Frêne rouge	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Sumac de Virginie	<i>Rhus typhina</i>

Planter des essences locales diversifiées (suite)

Listes d'essences locales d'arbres et arbustes à privilégier :

• Arbres champêtres :

Nom vernaculaire	Nom latin	Essences à baies	Essences marcescentes ¹	Essences mellifères ²
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>			
Bouleau verruqueux	<i>Betula verrucosa</i>			
Charme	<i>Carpinus betulus</i>		x	
Châtaignier ³	<i>Castanea sativa</i>			x
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>		x	
Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i>			
Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>			x
Erable sycomore ⁴	<i>Acer pseudoplatanus</i>			x
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>		x	
Merisier	<i>Prunus avium</i>	x		
Noyer commun	<i>Juglans regia</i>	x		
Peuplier tremble	<i>Populus tremula</i>			
Saule blanc	<i>Salix alba</i>			
Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>			x
Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>			x

• Arbustes à feuillage persistant :

Buis	<i>Buxus sempervirens</i>			x
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	x		
Genêt à balai	<i>Cytisus scoparius</i>			

¹ Conservent leurs feuilles desséchées en hiver

² Produisent du nectar récolté par les abeilles pour la fabrication du miel

³ Sur sols sableux, non humides uniquement

⁴ Attention, il est vivement déconseillé de planter de l'érable sycomore dans des prés pâturés par des équins ou à proximité. En effet, une toxine présente dans les graines de ce dernier provoque la myopathie atypique qui est une maladie généralement fatale pour l'ensemble des équidés.

• Arbustes champêtres :

Nom vernaculaire	Nom latin	Essences à baies	Essences marcescentes	Essences mellifères
Bourdaie	<i>Frangula alnus</i>			x
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	x		
Eglantier	<i>Rosa canina</i>	x		
Fusain d'Europe	<i>Evonymus europaeus</i>	x		
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>			
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	x		x
Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>			
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	x		x
Saule marsault	<i>Salix caprea</i>			x
Saule osier	<i>Salix viminalis</i>			
Sureau	<i>Sambucus nigra</i>	x		
Troène d'Europe	<i>Ligustrum vulgare</i>	x		x
Viorne mancienne	<i>Viburnum lantana</i>	x		
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	x		

• Plantes grimpantes :

Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>	x		
Houblon	<i>Humulus lupulus</i>			
Lierre	<i>Hedera helix</i>			x

Pour les essences de fruitiers : **consulter** les bons de commande de « Plantons le décor». Pour les plantes aquatiques et de zones humides : rapprochez-vous du Parc.



Gérer l'eau et la mettre en valeur

Pourquoi gérer l'eau et la préserver dans le paysage ?

Très présente depuis toujours, l'eau a fortement marqué l'identité du territoire. Les évolutions de l'urbanisation et de l'agriculture ont cependant poussé les hommes à faire disparaître progressivement les fossés et les mares, à effacer l'eau du paysage ainsi que la végétation et le patrimoine spécifiques qui l'accompagnent. Or ces éléments du paysage retiennent l'eau en cas de fortes précipitations. Leur disparition et l'imperméabilisation des sols peuvent générer

des inondations, des pollutions et saturer les équipements de collecte des eaux. Il est primordial de gérer la goutte d'eau là où elle tombe et l'aménagement des jardins peut jouer pour cela un rôle important.

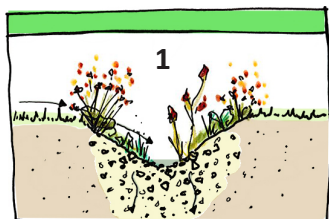
Quelles gestions de l'eau sont souhaitées sur la parcelle ? Comment récupérer les eaux de pluies ? Pour quels usages ? Comment favoriser l'infiltration des eaux de pluie ?

Comment tirer profit de la présence de l'eau ?

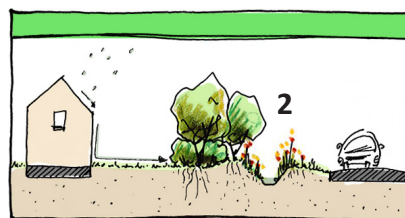
L'eau est présente sous différentes formes plus ou moins visibles : eaux de ruissellement, mares, cours d'eau en fond de parcelle, fossés, talus, accotements enherbés... Ces éléments sont à **conserver** et à **entretenir** pour éviter les problèmes chez soi ou chez les voisins.

Ils permettent une meilleure infiltration, limitent les glissements de terrain, font office de corridor écologique et agrémentent le cadre de vie. Sur le domaine public comme privé, la combinaison de différents aménagements (noues (1), fossés (2), mares, espaces verts inondables) remplacera avantageusement les bassins de rétention en béton.

Il est important que les aménagements ne perturbent pas le fil de l'eau : les remblais et déblais sont à **éviter**.



Une noue est une sorte de fossé peu profond et large, végétalisé, qui recueille provisoirement de l'eau.



Haie et fossé en limite de propriété

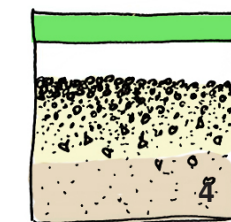
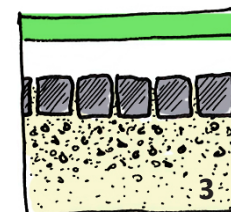
Par ailleurs, comment tirer profit des eaux pluviales ?

Plus de 60 % de la consommation totale en eau peut être assurée par les eaux pluviales pour les usages domestiques ne nécessitant pas une eau potable (arrosage, chasse d'eau, alimentation des machines et des réseaux de chauffage/climatisation). Pour le jardin, une cuve située en sortie de gouttière est suffisante.

Comment limiter l'imperméabilisation des sols ?

Dans nos régions pluvieuses aux sols fréquemment lourds, il est souvent nécessaire de réaliser un revêtement pour les accès. **Utiliser** des revêtements perméables tels que les pavés sur lit de sable (3) ou les graviers (calcaires, stabilisés...) de fabrication locale (4). Il est aussi possible de **poser** des dallages enherbés ou des gazons renforcés. Entre la parcelle et la route, une seule ligne de pavés rasante et un fossé peuvent suffire à marquer une délimitation.

Il est important de **gérer** l'eau au plus près de la maison et **limiter** les zones imperméables et la longueur des accès à la parcelle.

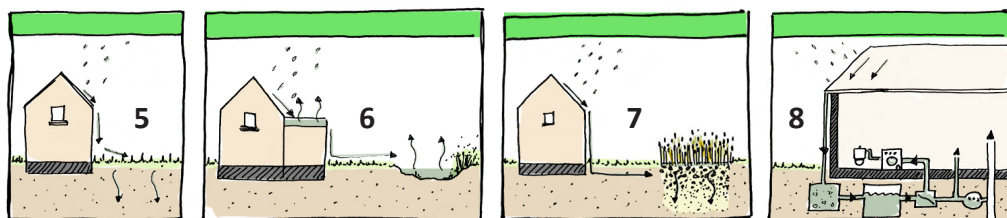


Gérer l'eau et la mettre en valeur (suite)

Comment gérer les eaux pluviales ?

L'objectif est de **limiter** au maximum l'évacuation des eaux par les réseaux. La réglementation applicable sur certaines communes impose une infiltration sur la parcelle même. Pour les autres, le débit des eaux dirigées vers le réseau de collecte doit être limité.

Selon le contexte, les besoins et la perméabilité des sols, différents moyens, qui peuvent se cumuler, existent : l'infiltration dans le sol (au niveau de fossés, noues, accotements enherbés...), le stockage temporaire dans les bassins, mares, noues ou des toitures végétalisées, la récupération de l'eau de pluie dans des cuves enterrées.



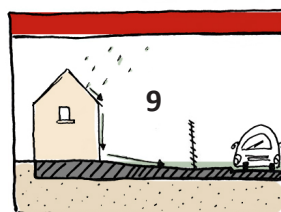
5- Infiltration dans le sol

6- Évaporation de l'eau stockée dans des bassins ou des toitures végétalisées

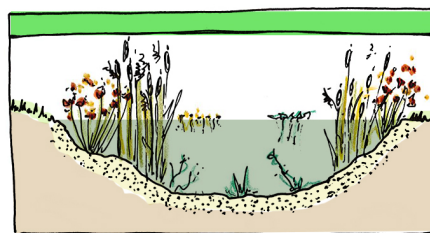
7- Intégration d'un système d'assainissement autonome ou semi-collectif

8- Récupération de l'eau de pluie pour la maison

9- Imperméabilisation



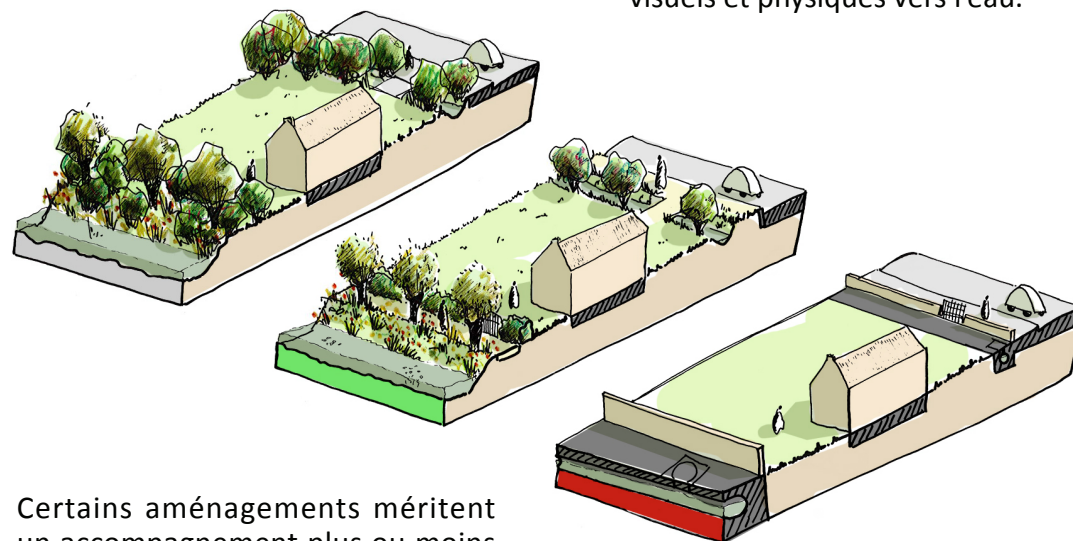
L'intérêt des mares est multiple : récupération des eaux de pluie, agrément pour les jardins, refuges pour la faune et la flore. Elles seront de préférence implantées en point bas de la parcelle.



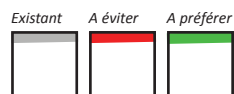
Comment aménager à proximité d'un fossé ou d'un cours d'eau ?

Il est important de **ne pas buser** et canaliser les cours d'eau et fossés mais bien de les laisser visibles et à l'air libre, afin de ne pas en accélérer le débit et risquer des inondations en aval et de ne pas réduire leur capacité de stockage. De plus, leur présence valorise l'habitat et est un atout pour le cadre de vie.

Préserver et **restaurer** les alignements d'arbres d'essences locales sur les berges. **Entretien** les berges par simple fauchage et **contrôler** le développement des arbres et arbustes pour maintenir des perspectives. **Ne pas jeter** les tontes dans les fossés. **Favoriser** le contact avec l'eau par un accès aux berges avec des aménagements naturels. **Préférer** les clôtures amovibles ou en retrait pour maintenir des accès pour la gestion par les collectivités. Lorsque l'arrière de la parcelle donne sur un cours d'eau, «**tourner**» le bâti vers lui pour créer des liens visuels et physiques vers l'eau.



Certains aménagements méritent un accompagnement plus ou moins poussé et parfois des demandes d'autorisation ou encore une réflexion plus large à l'échelle du bassin versant : protection et maintien de berges par des fascines ou des tressages de saules, désenvasement...





Intégrer les volumes techniques et la voiture

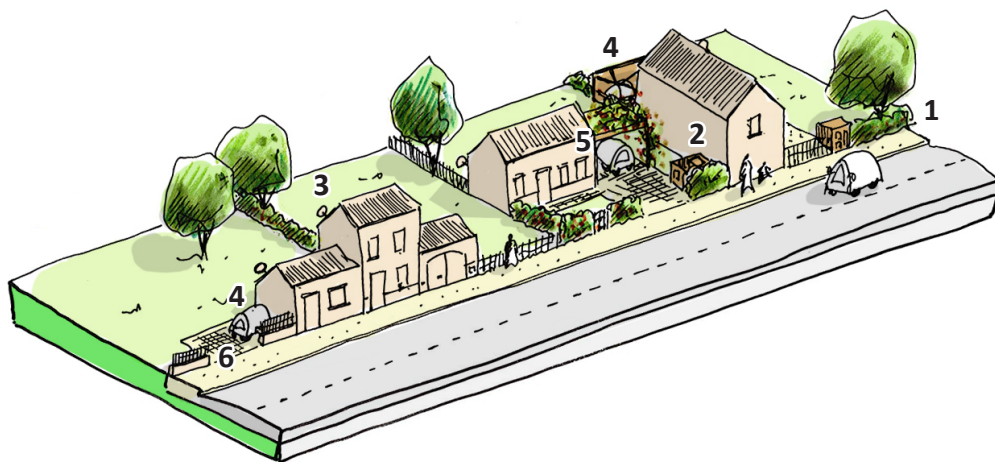
Pourquoi est-il nécessaire d'intégrer les volumes techniques et le stationnement ?

Antennes paraboliques, boîtes aux lettres, conteneurs à ordures ménagères, coffrets Enedis (ex-EDF), Engie (ex-GDF) et autres, transformateurs, points d'apport volontaire..., les éléments techniques d'accompagnement de l'habitat peuvent être nombreux. Malgré leur caractère secondaire, ils participent au paysage et leur accumulation peut nuire à la qualité d'un projet urbain. De même pour le stationnement. S'il n'est pas envisagé sur le domaine public, il

est important de penser dès l'amont du projet à la manière d'inscrire la voiture au sein de la parcelle.

Quels sont les éléments techniques à intégrer pour une limite harmonieuse entre espace public et espace privé ? Quel type de stationnement sur la parcelle ? Garage, car-port ? Pour combien de voitures ? Est-il accolé à l'habitation ou non ? Que perçoit-on de ces éléments depuis la rue, la campagne et la parcelle ?

Comment intégrer les volumes techniques ?



L'intégration des éléments techniques doit être réfléchie dès le début des projets pour mettre au même niveau les critères esthétiques et les questions pratiques d'usage, de gestion et d'entretien. Ils seront positionnés de telle manière à ne pas gêner la circulation sur l'espace public.



Préférer une insertion dans la maçonnerie d'un muret ou dans une clôture, une treille végétale, une haie persistante..., voire dans la façade elle-même (1).

Des principes d'intégration simples, de qualité (utilisation du bois, de plantes grimpantes...) et une unité d'ensemble à l'échelle d'une rue, d'un quartier... sont à **rechercher**.



Intégrer harmonieusement les volumes techniques et la voiture (suite)

Comment intégrer les volumes techniques ? (suite)



St-Amand-les-Eaux

Ainsi intégrés, ces volumes peuvent être placés à l'alignement de la rue. Pour les opérations groupées, ils seront positionnés en retrait à l'arrière d'un muret/d'une haie (2), ou à l'intérieur d'une construction en brique/bois, elle-même intégrée dans le linéaire d'une clôture minérale ou végétale. **Favoriser** les regroupements (boîtes aux lettres...).

Comment intégrer une antenne parabolique ?

Elles seront de préférence fixées directement sur le bâtiment et non sur mât. **Eviter** de les installer sur la façade principale ou sur une façade ou versant de toit visible du domaine public (3). Sur les pignons et versants de toit latéraux, la parabole sera positionnée à partir du deuxième tiers vers l'arrière. Sur le toit, elle ne dépassera pas la ligne de faitage. Sur les toits plats, **positionner** la parabole à plus de 3 mètres des bords avant. La parabole sera de la même couleur que son support, voire si possible transparente. **Préférer** les antennes les plus petites possibles.

Comment intégrer le stationnement ?

Organiser le stationnement à l'intérieur de la parcelle sans modifier l'alignement du bâti à la rue (4).

Préférer le simple abri (le car-port) fabriqué préférentiellement en bois local au garage plus coûteux et imposant. Le car-port est en effet perméable aux vues et sa construction est plus légère que celle d'un garage (5).



St-Amand-les-Eaux



Denain



Denain



St-Amand-les-Eaux



St-Amand-les-Eaux

S'il est incontournable, **réduire** au maximum le volume du garage et le **concevoir** comme une annexe au bâti principal.

Préférer les garages en bois local.

Les garages en sous-sol sont à **bannir**.

Dans le cas d'une opération groupée, **rassembler** les garages à l'écart des voies principales permet d'isoler phoniquement les maisons.

Minimiser la surface des accès et **préférer** l'emploi de revêtements perméables à l'eau (6) : pavés, dallages enherbés, gazons renforcés (cf. fiche n°13).

Dès que possible, **accompagner** le stationnement par des plantations d'essences locales, en particulier sur les parkings (cf. fiche n°12).